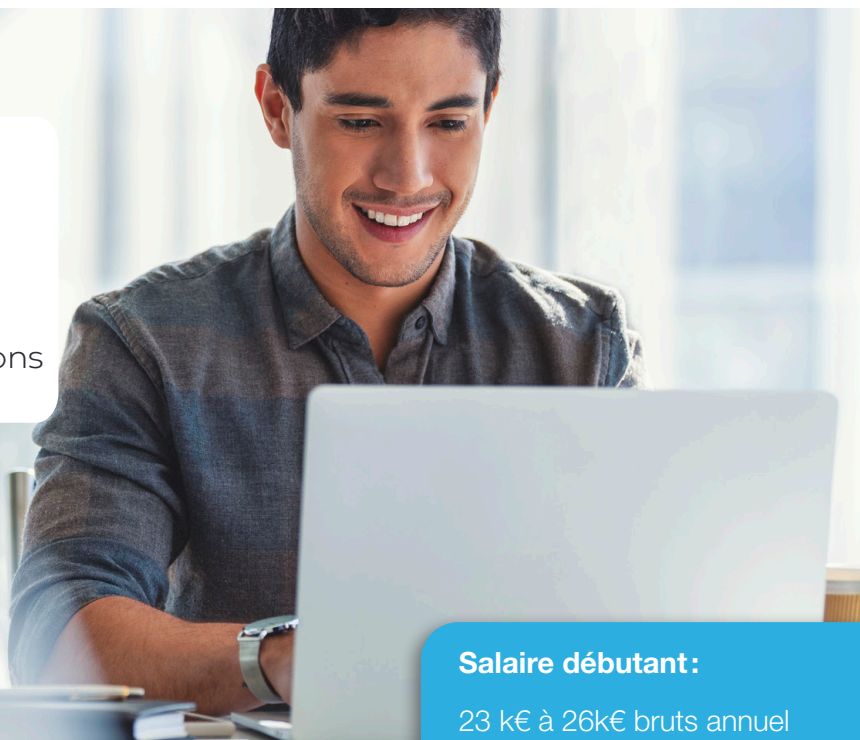


# ASSISTANT CHARGE DE SUIVI D'EXPERTISE

Entreprises d'expertises et d'évaluations



## Salaire débutant :

23 k€ à 26k€ bruts annuel (hors prime)

## Domaine d'activité :

Gestion de sinistres,  
Assurance,  
Relation client.

## Autres appellations :

Assistant d'expert,  
Assistant d'expert en gestion de sinistres.

L'assistant chargé de suivi d'expertise intervient sur l'ensemble d'une mission d'expertise, de sa qualification à sa clôture, en lien avec l'expert chargé du dossier. La complexité du poste augmente lorsque l'enjeu technique et financier du dossier devient important.



## MISSIONS

L'assistant chargé de suivi d'expertise a pour missions de contribuer à la qualité de la relation client, et d'accompagner l'expert tout au long de la vie du dossier en prenant en charge avec autonomie des tâches spécifiques.

Il fait le lien entre la compagnie d'assurance, l'assuré, et l'expert. Il assure la gestion administrative du dossier (planning, prise de RGV), collecte les informations et pièces nécessaires liés au dossier. Il contribue à la qualité du rapport d'expertise en vérifiant les conformités définies par rapport à l'assureur.



## COMPÉTENCES

L'assistant chargé de suivi d'expertise maîtrise le droit de l'assurance et les principales conventions dans le domaine de la gestion de sinistre. Il a une bonne culture générale des produits d'assurance IARD, et possède également des connaissances techniques liées à sa spécialité.

Pour chaque mission, il travaille en mode projet. Sa rigueur et son esprit analytique lui permettent de prioriser les actions à mener en tenant compte des délais administratifs et des échéances fixées par les compagnies d'assurance.

En relation avec l'assuré sinistré, il présente une aisance relationnelle et fait preuve d'une bonne communication. Sa gestion du stress et sa proactivité constituent des atouts pour mener à bien les dossiers qui lui sont confiés dans les temps impartis.



## CADRE DE TRAVAIL

Le métier d'assistant chargé de suivi d'expertise est sédentaire. Il s'exerce dans un bureau et potentiellement en télétravail. Au quotidien, il utilise des outils digitaux et informatiques pour opérer la gestion des sinistres à distance.



## FORMATIONS

Un(e) assistant(e) chargé(e) de suivi d'expertise peut être titulaire d'un :

- BAC + 2 de préférence dans domaine de l'assurance ou du droit.

Aucune certification n'est exigée pour exercer ce métier. Cependant une première expérience professionnelle dans les secteurs de l'assurance, de la banque, du juridique, de l'immobilier ou du bâtiment est souhaitable.



## ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

L'assistant chargé de suivi d'expertise peut évoluer au sein de son entreprise en tant que manager afin d'encadrer des équipes de gestion ou devenir chargé de projet.

Enfin, en fonction de ses compétences et de son expérience professionnelle, il peut également mettre à profit ses connaissances pour devenir expert ou télé-expert.